

## COMMUNE DE MAGNET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016**

L'an Deux Mil Seize, le trente du mois de septembre à 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Polyvalente, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Carole FAYOLLE, Maire.

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M. Franck ROYER, M. Thierry MAROLLES, Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER, Mme Bernadette KOWALEWSKI.

Excusés : M. Franck BERCHEM

Madame Stéphanie BOUTROUX est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2016/09/30/004  
Tarifs Restaurant Scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 octobre 2015 déterminant les tarifs des repas servis au restaurant scolaire pour l'année 2016.

Vu le décret n° 20066-753 du 29 Juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,

Considérant que les tarifs des repas servis aux élèves des écoles maternelles et primaires sont désormais fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge,

Mme le Maire propose, après concertation avec les membres de la commission des finances, d'augmenter de 2% les tarifs des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les prix des repas sont portés à :

- TARIF A : 2.85€
- TARIF B : 5.70€
- TARIF PAI : 1.55€

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces nouveaux tarifs.**

Pour copie conforme  
Le Maire

